

Opinions et pratiques environnementales des Français en 2015

En 2015, les Français expriment de manière accrue une préoccupation à l'égard de la pollution atmosphérique, tant sur le plan global que local. À l'instar de la lutte contre le changement climatique, l'amélioration de la qualité de l'air est devenue l'un des principaux enjeux environnementaux pour l'opinion publique. Du point de vue des ménages, ce n'est toutefois pas à eux d'agir en priorité pour protéger l'environnement, mais aux pouvoirs publics. Avant d'envisager de renoncer à l'usage quotidien de leur

voiture, les enquêtés attendent au préalable que l'offre de transports en commun s'améliore. En matière de consommation, près de la moitié des enquêtés déclarent avoir récemment acheté des produits issus de l'agriculture biologique ou porteurs d'un label écologique. Soucieux de privilégier la production locale, les Français se montrent également disposés à acheter davantage de produits respectueux de l'environnement si cela ne leur coûte pas plus cher.

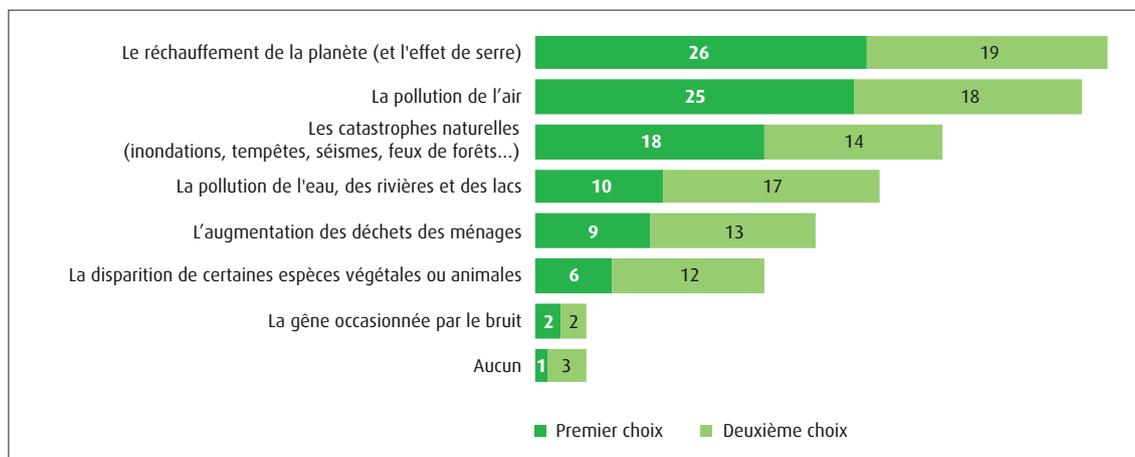
Changement climatique et pollution de l'air au cœur des préoccupations environnementales

En 2015, la hiérarchie des préoccupations environnementales des Français reste identique à celle observée l'année précédente : la moitié des enquêtés citent d'abord le changement climatique (26 %) ou la pollution de l'air (25 %). Au troisième rang des principaux problèmes environnementaux, les catastrophes naturelles (18 %) devançant la pollution de l'eau, des rivières et des lacs (10 %). À l'instar des préoccupations

liées à l'augmentation des déchets des ménages ou à l'érosion de la biodiversité, les inquiétudes au sujet de la dégradation des milieux aquatiques sont plus fréquemment exprimées en second choix dans l'enquête (graphique 1). C'est d'autant plus vrai concernant la disparition de certaines espèces végétales ou animales. En revanche, la gêne occasionnée par le bruit est globalement peu citée par les enquêtés.

Graphique 1 : parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quels sont ceux qui vous paraissent les plus préoccupants ? (deux réponses possibles)

En %



Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

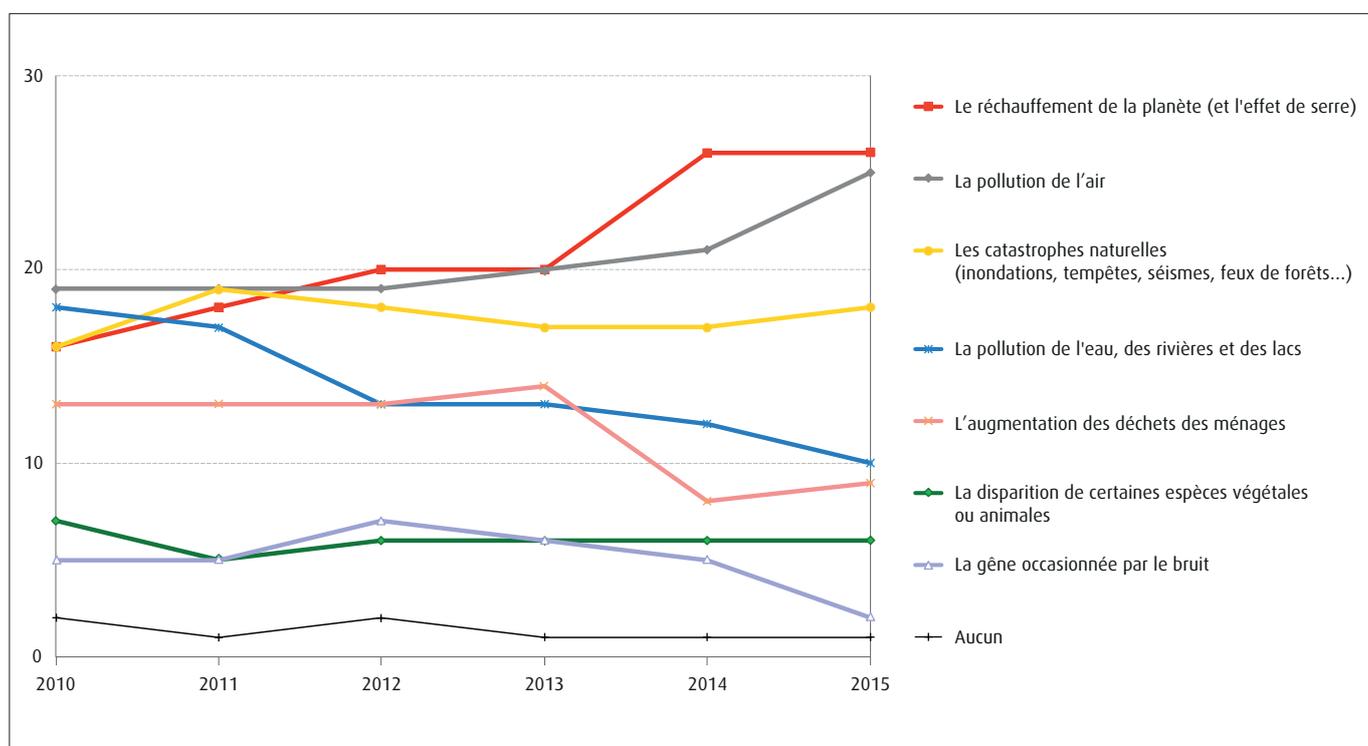
L'importance accordée au changement climatique et à la qualité de l'air est en partie liée au contexte : d'une part, la tenue à Paris de la Conférence mondiale sur le climat (COP21) fin novembre et, d'autre part, la mise en place de la circulation alternée (le 17 mars 2014 puis le 23 mars 2015) à la suite de la survenue de pics de pollution atmosphérique. Cela peut en effet expliquer pourquoi la préoccupation à l'égard de la qualité de l'air a atteint en 2015 son plus haut niveau (*graphique 2*). Dans le même sens, les conséquences catastrophiques des inondations ayant affecté la Côte d'Azur en octobre ont probablement contribué à renforcer les craintes des Français au sujet des risques naturels.

Au deuxième rang des préoccupations environnementales en 2010, la pollution de l'eau a subi une chute de huit points au cours

des années suivantes. Durant la même période, l'augmentation des déchets ménagers a également baissé de quatre points. Au bas du classement, l'érosion de la biodiversité reste à un niveau relativement stable, tandis que la question de la pollution sonore accuse un net recul en 2015. Si ces deux thématiques paraissent susciter un moindre intérêt, des différences notables peuvent cependant être observées selon l'âge et le lieu de résidence. Entre 2010 et 2015, la moyenne des réponses données à cette question montre que l'état de la biodiversité est plus fréquemment évoqué par les plus jeunes. Les plus âgés sont, quant à eux, plus nombreux à ne déclarer aucune préoccupation à l'égard de l'environnement. Enfin, les enquêtés de l'unité urbaine de Paris sont deux fois plus nombreux à s'inquiéter de la pollution sonore que les autres.

Graphique 2 : parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quel est celui qui vous paraît le plus préoccupant ?

En %



Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

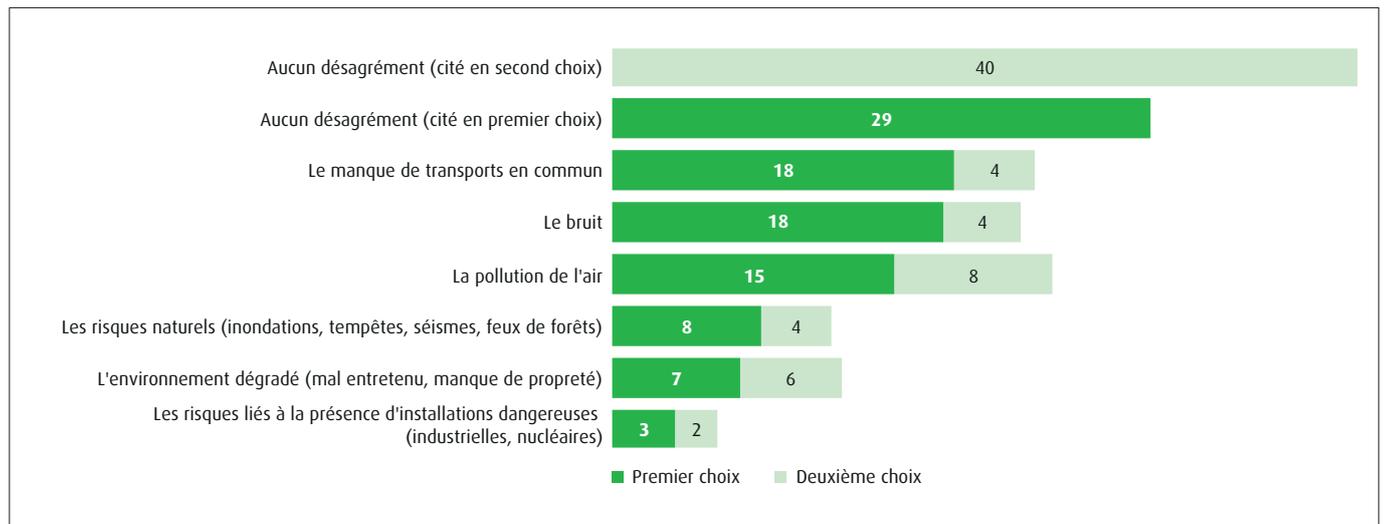
Pollution de l'air, bruit et mobilité : trois problèmes récurrents au quotidien

Au-delà de l'appréciation globale des problèmes environnementaux, les enquêtés semblent peu subir les conséquences de ceux-ci là où ils vivent. Quand ils sont interrogés sur différentes situations qui pourraient les concerner dans leur quartier, trois Français sur dix ne déclarent aucun problème et une proportion équivalente n'en cite qu'un. La question du manque des transports en commun et les nuisances sonores sont les problèmes de proximité les plus fréquemment évoqués en premier. Même si la pollution de l'air ne

semble pas être le principal souci rencontré par les enquêtés, elle s'impose toutefois comme un réel enjeu de préoccupation dès lors que sont agrégées les premières et deuxième réponses données à cette question (*graphique 3*). En retrait, les problèmes liés aux risques (naturels ou technologiques) et au manque d'entretien et de propreté de l'environnement proche ne suscitent pas particulièrement d'inquiétude ou de mécontentement de la part des enquêtés.

Graphique 3 : parmi les problèmes suivants, quels sont ceux qui concernent le plus votre quartier ? (deux réponses possibles)

En %



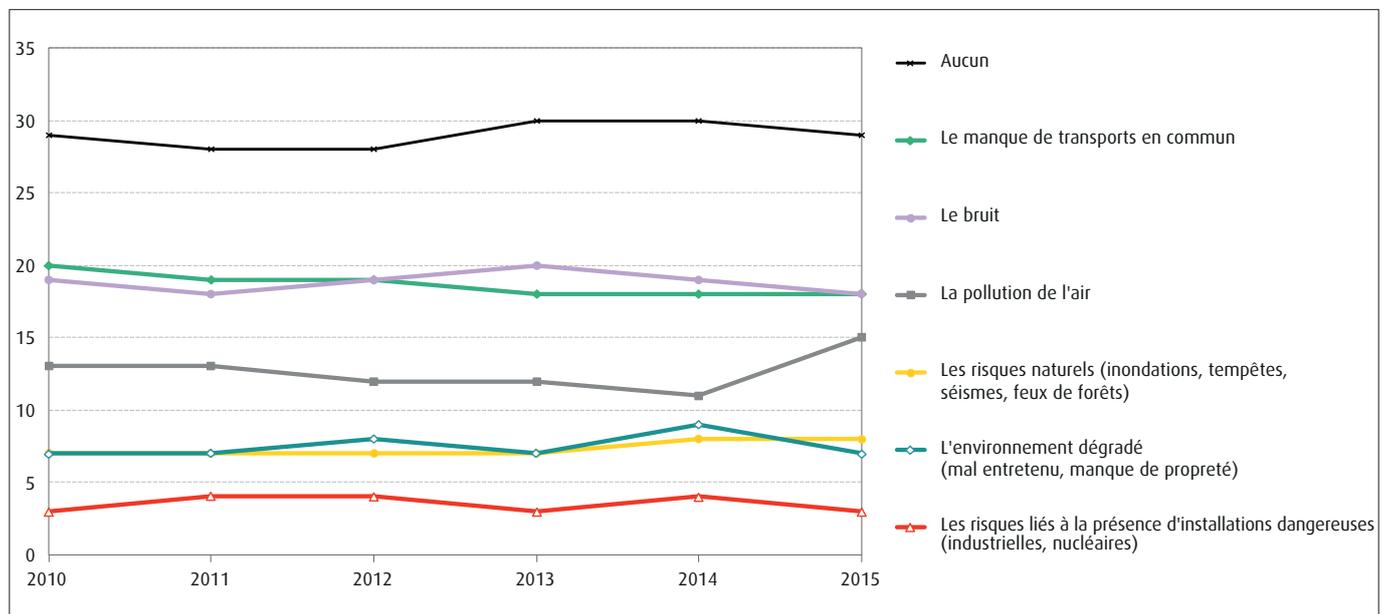
Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

À l'exception de la question de la pollution de l'air qui a connu en 2015 une progression notable (+ 4 points), le niveau général des problèmes évoqués par les Français à l'échelle de leur quartier est resté relativement stable depuis le début de la décennie (graphique 4). Durant la période 2010-2015, les problèmes liés au

bruit et à la pollution atmosphérique sont essentiellement cités par les enquêtés résidant dans les grandes métropoles urbaines. Inversement, le manque de transports en commun est principalement un problème évoqué dans les territoires ruraux où la densité de population est faible.

Graphique 4 : parmi les problèmes suivants, quel est celui qui concerne le plus votre quartier ?

En %



Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

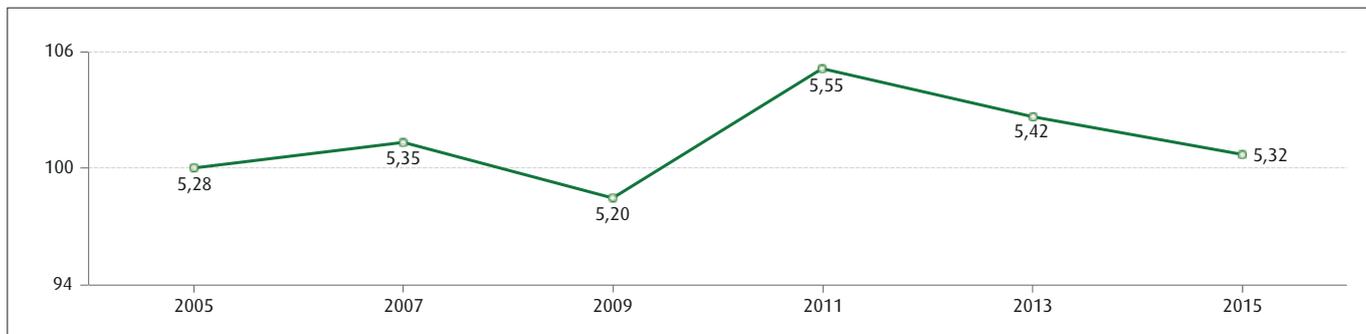
Protéger l'environnement : l'action publique prime sur l'engagement individuel

Pour tenter de quantifier l'évolution de la relation que les Français entretiennent avec les questions environnementales, il leur est demandé tous les deux ans d'indiquer au travers d'une note s'ils sont plus ou moins sensibles aux problèmes d'environnement. Sur une échelle de 1 à 7, la note moyenne de sensibilité environnementale

était en 2005 de 5,28. Cette note a atteint la valeur de 5,55 en 2011 avant de régresser dans les années suivantes (*graphique 5*). En 2015, elle est revenue à un niveau sensiblement équivalent (5,32) à celui de 2005.

Graphique 5 : niveau de sensibilité à l'environnement

Base 100 = 5,28 (moyenne de l'année 2005)



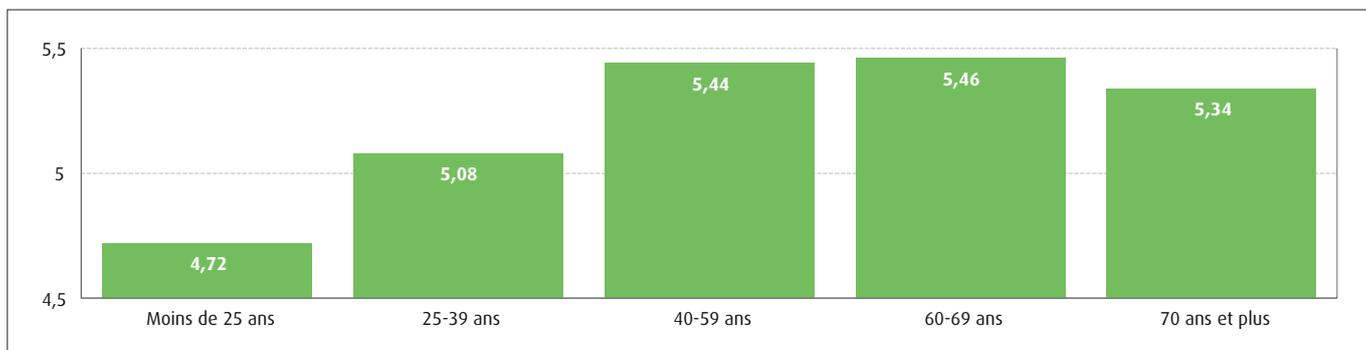
Note : l'intitulé exact de la question est : « Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, pouvez-vous vous classer sur une échelle de sensibilité à l'environnement, de 1 si vous y êtes totalement insensible à 7 si vous y êtes très sensible. Comment vous classez-vous ? ». Source : CGDD/SOeS, baromètre Environnement de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » réalisée par le Credoc en janvier 2015

L'âge des enquêtés influe de manière notable sur la sensibilité des Français à l'égard des enjeux environnementaux. Les plus jeunes semblent en effet y être beaucoup moins sensibles que leurs aînés (*graphique 6*). Ce phénomène est tout particulièrement marqué chez

les moins de 25 ans : un quart des enquêtés de la génération née après 1990 attribuent ainsi une haute note de sensibilité (6 ou 7) contre plus de 45 % parmi les générations nées avant 1976.

Graphique 6 : niveau de sensibilité à l'environnement par tranche d'âge en 2015

Note moyenne sur une échelle de 1 à 7



Source : CGDD/SOeS, baromètre Environnement de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » réalisée par le Credoc en janvier 2015

Même si le phénomène semble un peu moins marqué en 2015 que les deux années précédentes, près de la moitié des Français continuent à penser que c'est d'abord aux pouvoirs publics d'agir pour protéger l'environnement. Alors que les entreprises et les ménages étaient mentionnés par une part équivalente d'enquêtés en 2012, la répartition des réponses a nettement changé depuis (*graphique 7*).

En effet, les entreprises sont de plus en plus fréquemment citées comme ayant un rôle prioritaire à jouer pour l'environnement et dépassent désormais de neuf points les ménages. Pour la troisième année consécutive, moins d'un Français sur cinq juge que les ménages devraient agir en priorité pour protéger l'environnement.

Graphique 7 : qui devrait, selon vous, agir en priorité pour la protection de l'environnement ?

En %



Source : CGDD/SOeS, plateforme Environnement de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

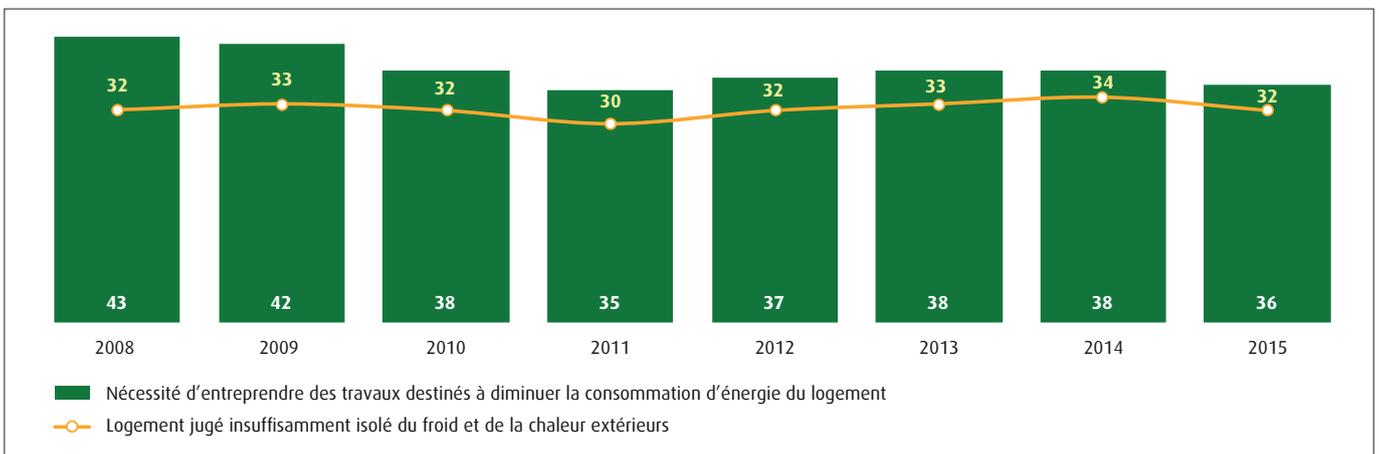
Efficacité et sobriété énergétique : des évolutions en demi-teinte

Pour la huitième année consécutive, près d'un tiers des enquêtés déclarent que leur logement est insuffisamment isolé. Alors qu'une tendance à la hausse était observée depuis trois ans, une légère baisse est enregistrée en 2015. Dans le même sens, les Français semblent un peu moins disposés que les années précédentes à entreprendre des travaux visant à réduire la consommation d'énergie de leur logement (graphique 8). Alors que 43 % des enquêtés envisageaient de tels

investissements en 2008, ils ne sont désormais que 36 % à répondre de la sorte. Sur la période 2010-2015, la moyenne des réponses données à cette question confirme l'hypothèse selon laquelle ce sont principalement les jeunes actifs qui souhaitent entreprendre à l'avenir des travaux destinés à améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.

Graphique 8 : selon vous, votre logement est-il mal ou insuffisamment isolé du froid et de la chaleur extérieurs ? Selon vous, serait-il nécessaire d'entreprendre des travaux destinés à diminuer la consommation d'énergie de votre logement (chauffage, isolation, ventilation...) ?

En %



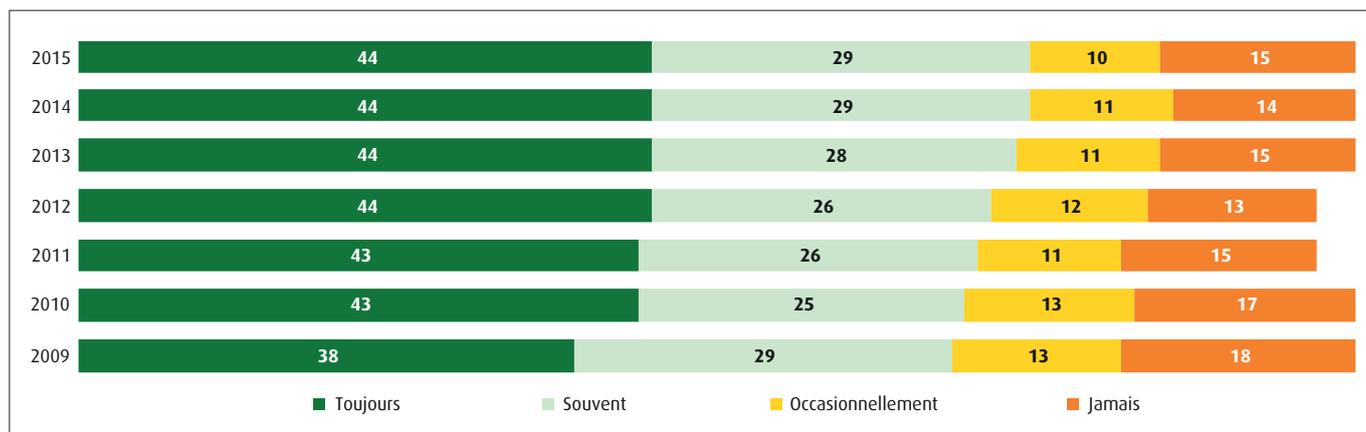
Source : CGDD/SOeS, plateforme Environnement de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

Comme l'année précédente, 73 % des Français déclarent en 2015 baisser fréquemment le chauffage ou la climatisation à leur domicile pour réduire leur consommation d'énergie. En l'espace de six ans, ce souci de réguler la température du logement pour faire des économies d'énergie a progressé de six points (graphique 9). Au contraire, la vigilance à l'égard des veilles électroniques a nettement régressé

durant cette période. En effet, alors que 53 % des enquêtés déclaraient en 2009 « toujours couper le mode veille de leurs appareils électroniques », ils ne sont plus que 32 % à affirmer agir de la sorte en 2015 (graphique 10).

Graphique 9 : à votre domicile, vous arrive-t-il de baisser le chauffage ou la climatisation afin de limiter votre consommation d'énergie ?

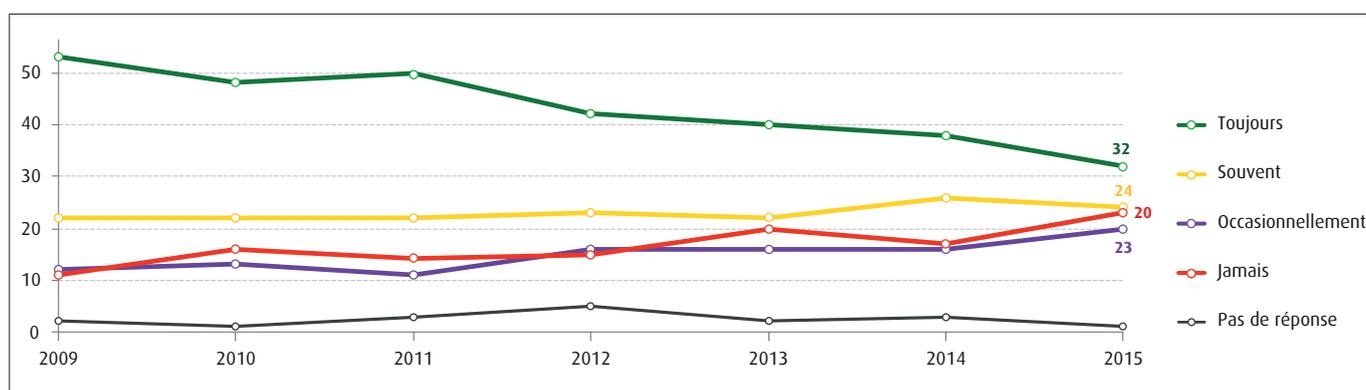
En %



Note : le graphique ne fait pas apparaître les personnes qui n'ont pas répondu à la question (entre 2 et 5 % selon les années).
 Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

Graphique 10 : à votre domicile, vous arrive-t-il de couper le mode veille des appareils électroniques ?

En %



Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

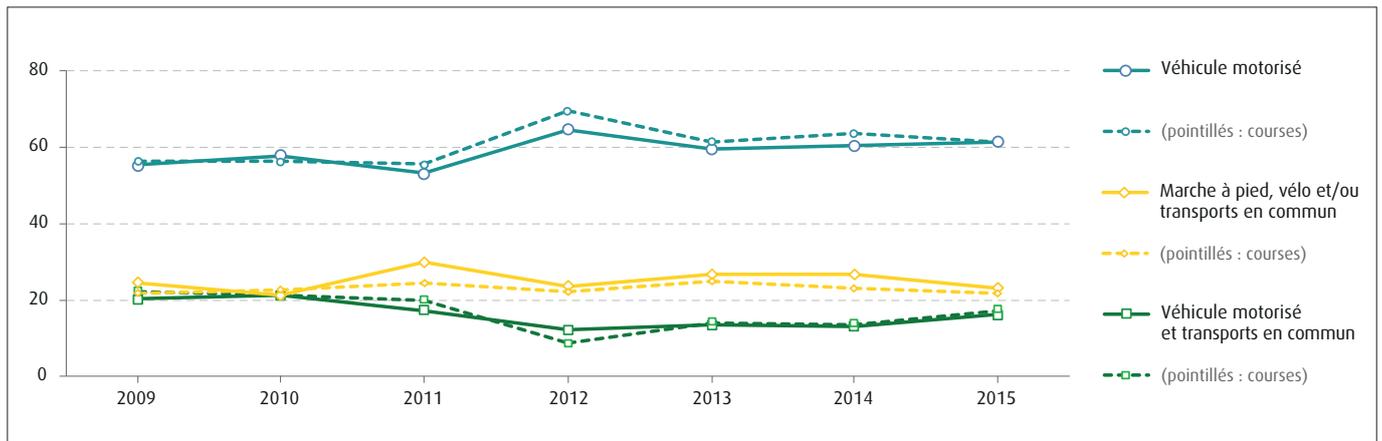
Trajets quotidiens : un usage toujours prépondérant de la voiture

Qu'il s'agisse de se rendre sur leur lieu de travail ou d'aller faire leurs courses, 61 % des enquêtés concernés déclarent utiliser principalement une voiture ou un deux-roues motorisé (*graphique 11*). L'utilisation couplée des transports en commun et d'un véhicule motorisé connaît une légère hausse en 2015, au détriment de l'usage exclusif des transports en commun qui baisse de trois points pour les trajets domicile-travail (12 %). De manière générale, les modes de transport

dont l'impact environnemental est moindre (marche, vélo, transports en commun) sont moins cités que les années précédentes. Seul le recours à la marche à pied pour se rendre sur son lieu de travail ou d'études a tendance à progresser (9 %). L'usage du vélo reste, quant à lui, assez marginal (1 %), que ce soit pour effectuer le trajet domicile-travail ou pour aller faire ses courses.

Graphique 11 : parmi les moyens de transport suivants, lequel utilisez-vous habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ou d'études ? pour faire vos courses ?

En %



Note : les traits pleins décrivent l'évolution des modes de transport utilisés pour « se rendre sur son lieu de travail ou d'études » ; les traits en pointillés montrent cette évolution pour aller « faire ses courses ».

Ce graphique se concentre sur les enquêtés qui ont effectivement choisi l'une des modalités de réponse proposées. Une part relativement importante de l'échantillon (entre 39 et 42 % selon les années pour les trajets domicile-travail, et entre 4 et 8 % pour aller faire ses courses) n'ayant pas répondu ou n'étant pas concernée par la question, ces enquêtés ont volontairement été exclus de cette représentation.

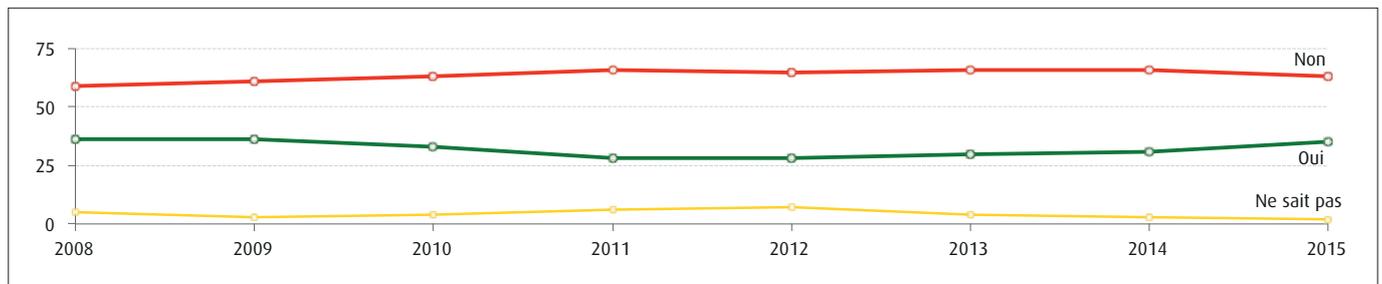
Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

En 2015, une large partie de la population (63 %) continue de se montrer pessimiste quant à l'éventualité d'un quotidien sans voiture. Depuis 2011, la part des enquêtés considérant qu'il sera à l'avenir de plus en plus facile d'effectuer ses déplacements quotidiens sans voiture a toutefois progressé de sept points (graphique 12). Désormais,

plus d'un tiers des Français estiment ainsi qu'il leur sera bientôt possible de renoncer à l'usage d'un véhicule motorisé pour ce type de trajets. En dépit de cette progression, la valeur observée lors de la dernière enquête reste en léger retrait par rapport aux valeurs enregistrées avant 2010.

Graphique 12 : là où vous habitez, pensez-vous qu'à l'avenir il sera de plus en plus facile pour vous d'effectuer vos déplacements quotidiens (travail, études, loisirs, courses) sans voiture ?

En %



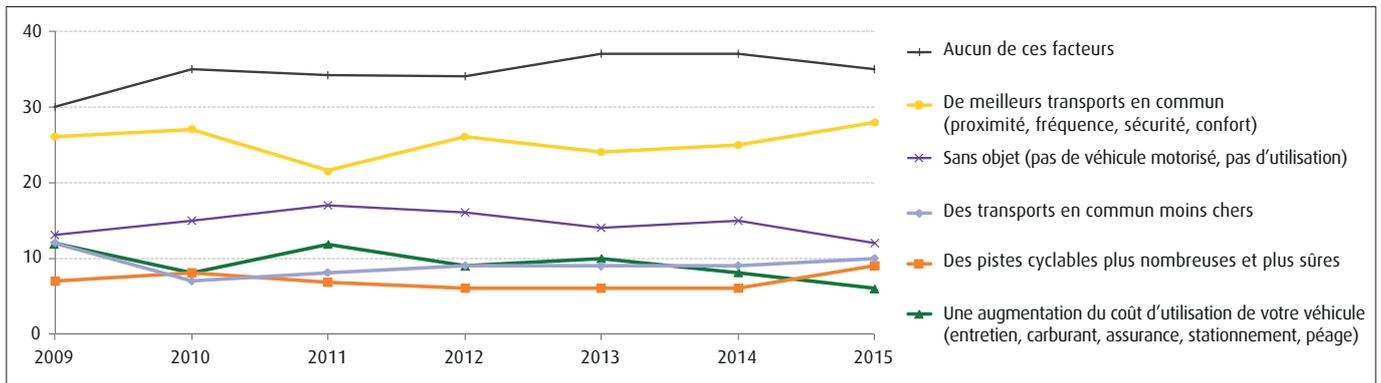
Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

Par rapport aux deux années précédentes, la part des enquêtés qui ne voient pas ce qui pourrait les encourager à moins utiliser leur véhicule motorisé baisse un peu, mais continue de représenter plus d'un tiers des personnes interrogées. Cette baisse est la conséquence indirecte de la progression des attentes exprimées en matière de transports en commun. Avant de renoncer à l'usage de leur voiture, 28 % des Français souhaiteraient que l'offre en la matière s'améliore et 10 % voudraient qu'ils soient moins chers (graphique 13).

Par ailleurs, 9 % des enquêtés attendent que des pistes cyclables plus nombreuses et plus sécurisées soient ouvertes à la circulation avant d'opter pour un usage plus régulier du vélo. Contrairement à cette réponse qui atteint en 2015 son plus haut niveau, l'hypothèse d'une augmentation du coût d'utilisation des véhicules motorisés n'est plus considérée comme un facteur d'encouragement à renoncer à utiliser quotidiennement son véhicule : en l'espace de six ans, la part des réponses en ce sens a été divisée par deux.

Graphique 13 : lors de vos déplacements quotidiens (travail, études, loisirs, courses), quel facteur vous encouragerait à moins utiliser votre voiture (y compris un véhicule utilitaire), votre moto ou votre scooter ?

En %



Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

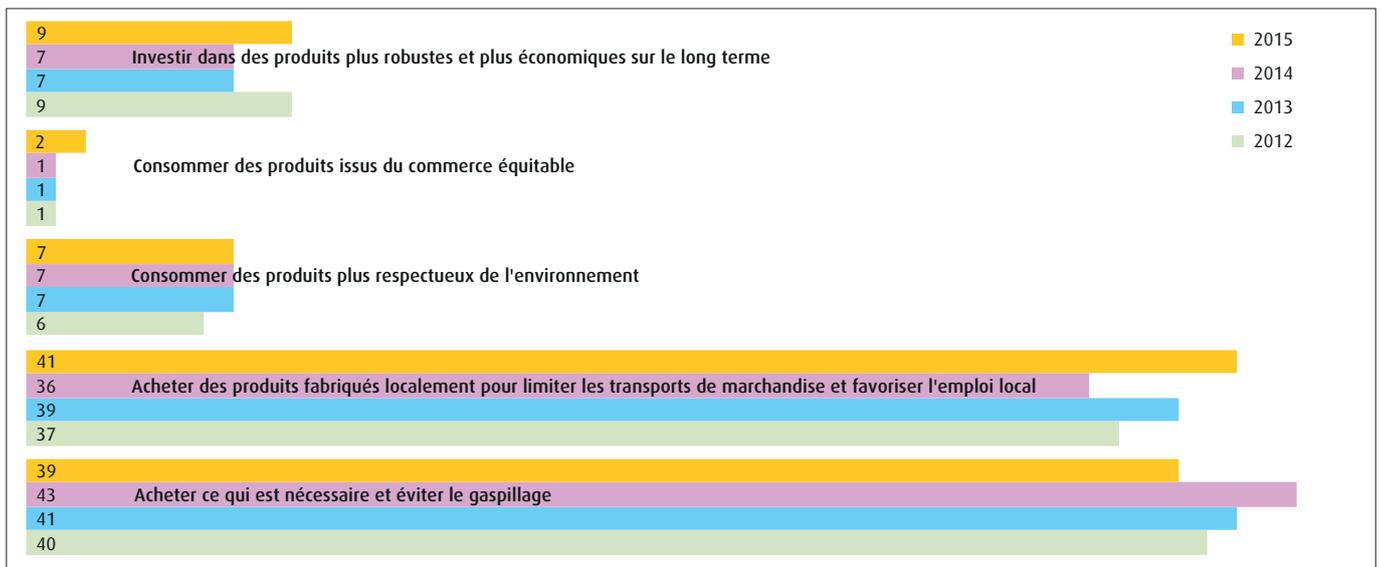
Consommation responsable : une dynamique encore incertaine

Contrairement aux années précédentes où la notion de consommation responsable renvoyait avant tout à l'idée de *n'acheter que le nécessaire en évitant le gaspillage*, cette définition régresse de quatre points en 2015 et se trouve désormais devancée par l'idée d'*acheter des produits fabriqués localement* (graphique 14). Ce résultat confirme ce qu'observe également le Credoc : alors que 38 % des Français considéraient en 2014 que la consommation était avant tout une « nécessité », ils n'étaient plus que 32 % à penser de même un

an plus tard (*Consommation et modes de vie*, n° 280, février 2016). « *Investir dans des produits plus robustes et plus économiques sur le long terme* » est redevenu en 2015 la troisième définition de la consommation responsable la plus citée. Très en retrait par rapport aux deux principales acceptations du terme, elle devance la consommation de « *produits plus respectueux de l'environnement* » (7 %) et de « *produits issus du commerce équitable* » (2 %).

Graphique 14 : on parle de plus en plus de « consommation responsable ». Selon vous, la consommation responsable, c'est en priorité ?

En %



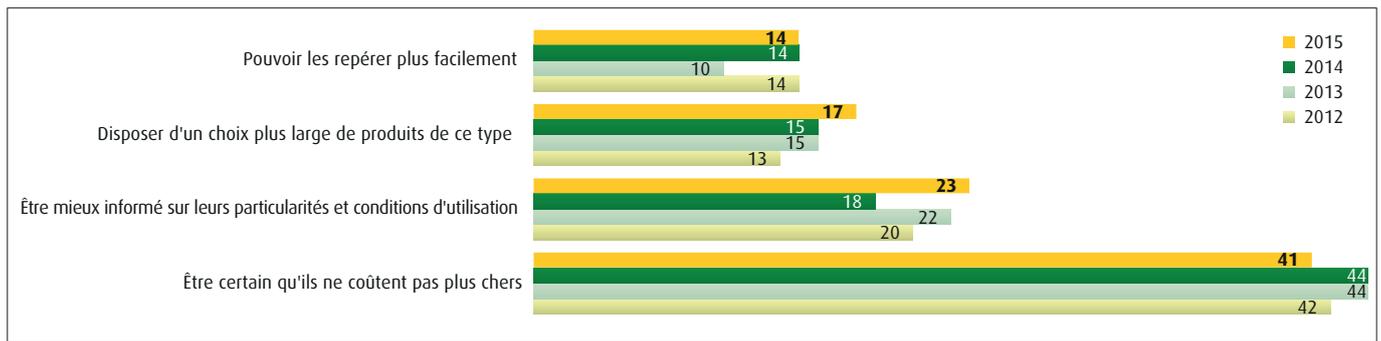
Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

Comme les années précédentes, les Français attendent surtout d'être convaincus que le prix des produits respectueux de l'environnement n'est pas plus élevé avant d'en acheter davantage (graphique 15). Contrairement à ce facteur, la part des ménages souhaitant en savoir davantage sur ces produits et leurs conditions d'utilisation progresse

en 2015 de cinq points. Même si ces propositions sont un peu moins citées par les enquêtés, l'élargissement de l'offre disponible (17 %) et l'attente d'une meilleure signalétique sur ces produits (14 %) restent des enjeux non négligeables.

Graphique 15 : qu'est-ce qui vous inciterait à acheter davantage de produits respectueux de l'environnement ?

En %

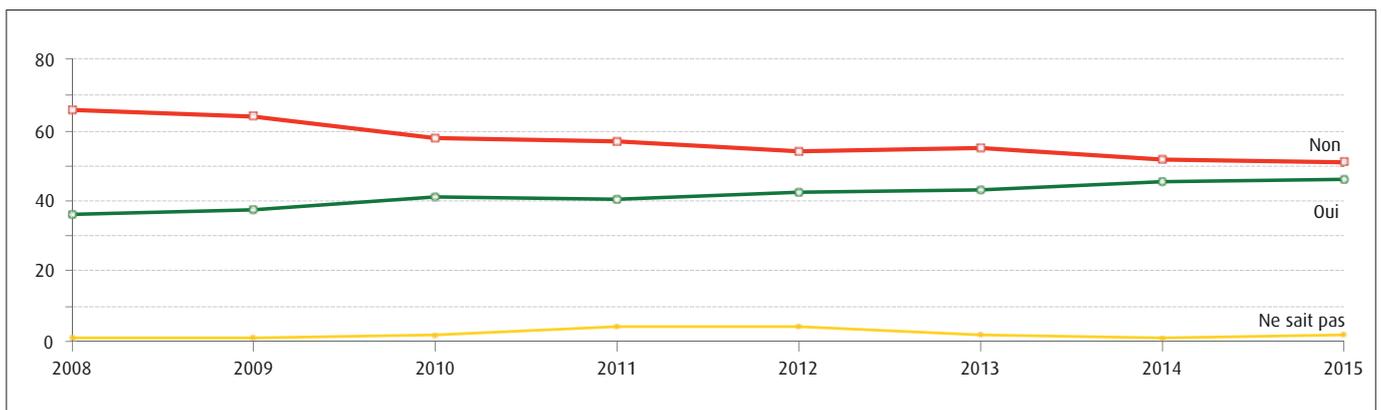
Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

Dans le prolongement des années précédentes, la part des Français déclarant avoir récemment acheté des produits bio a encore augmenté en 2015 et atteint désormais 47 % des enquêtés (graphique 16). Pour la première fois, plus d'un Français sur deux déclare par ailleurs avoir

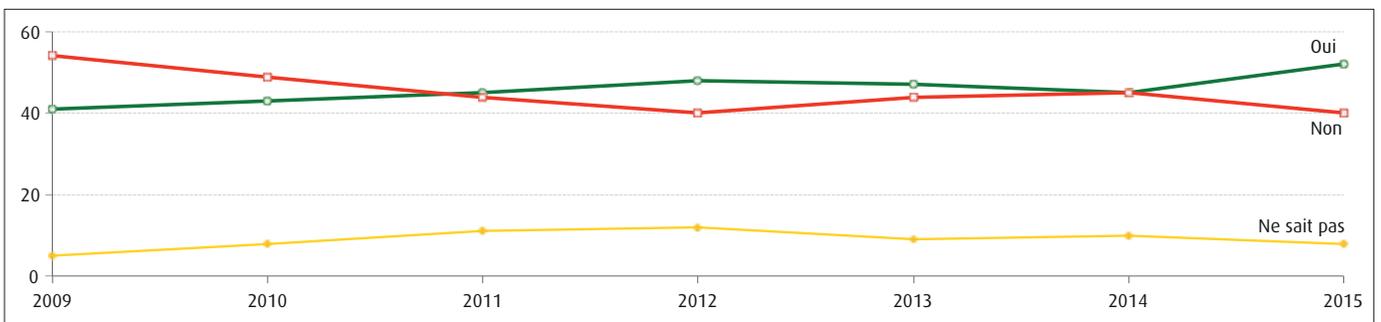
acheté un ou plusieurs produits portant un label écologique au cours du mois écoulé (graphique 17). Après deux années en recul, ce rebond (+ 7 points) constitue un signal encourageant pour les écolabels.

Graphique 16 : au cours du dernier mois, vous-même ou un membre de votre ménage, avez-vous réalisé des achats dans un magasin bio ou dans le rayon bio d'un supermarché ?

En %

Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015**Graphique 17 : au cours du dernier mois, vous-même ou un membre de votre ménage, avez-vous acheté un ou plusieurs produits portant un label écologique (comme par exemple le label NF Environnement) ?**

En %

Source : CGDD/SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

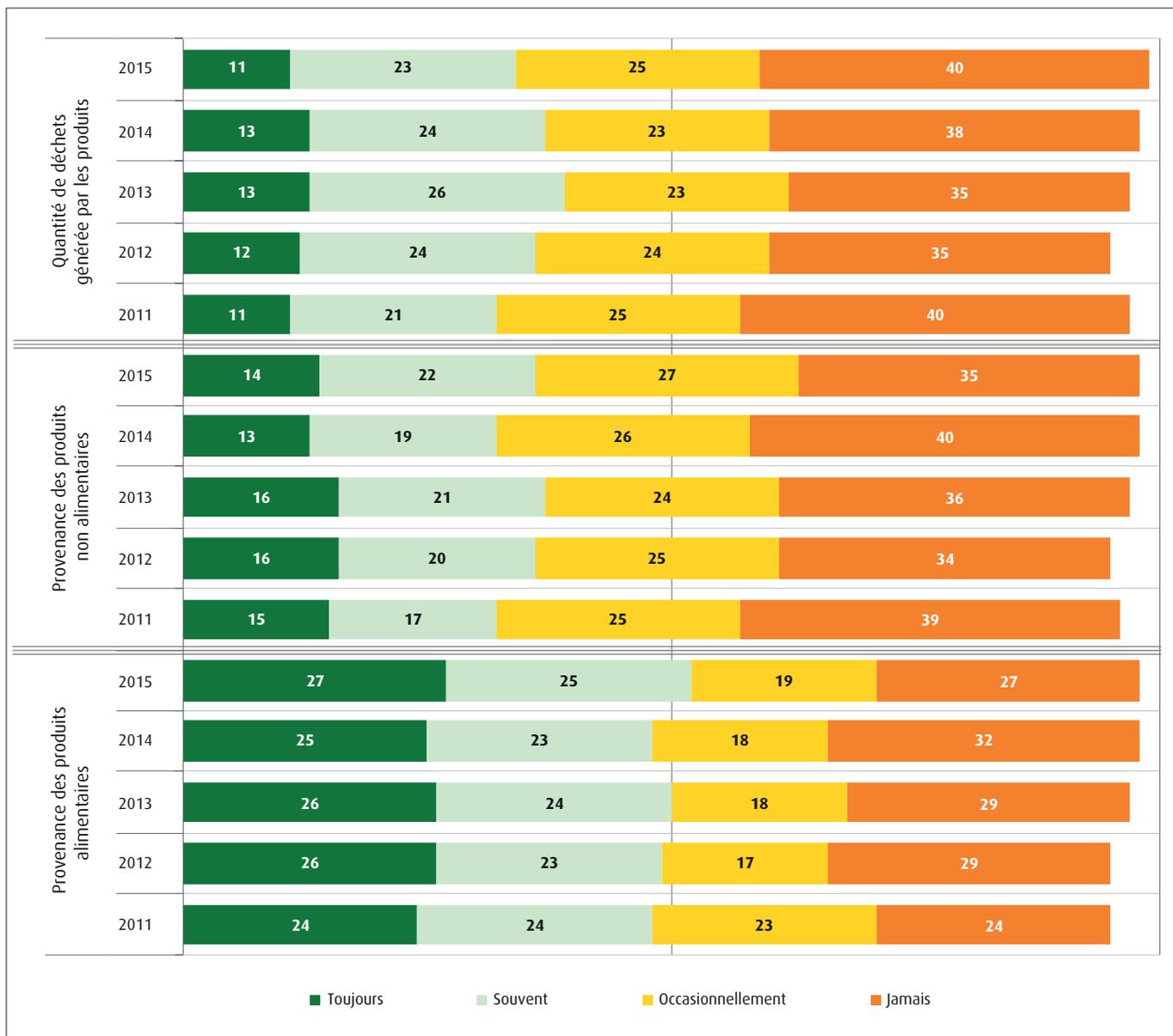
Dans le prolongement du phénomène observé l'année précédente, la vigilance des Français à l'égard des quantités de déchets générés par leur consommation s'estompe encore en 2015. En l'espace de deux ans, la part des enquêtés affirmant prendre régulièrement en considération la quantité de déchets que leurs achats sont susceptibles de générer a baissé de cinq points, au profit de ceux qui déclarent n'y faire jamais attention (graphique 18).

En 2015, plus de la moitié des Français déclarent en revanche se

soucier fréquemment de la distance parcourue par les produits alimentaires qu'ils achètent. Concernant les autres produits (vêtements, chaussures, meubles), ils sont nettement moins nombreux à consulter les étiquettes de ces marchandises (36 % « toujours » ou « souvent ») afin de connaître leur origine géographique. Malgré une baisse de cinq points, la part des enquêtés qui ne prêtent jamais attention à cette information reste encore importante (35 %).

Graphique 18 : lorsque vous achetez certains produits, faites-vous attention à la quantité de déchets que cela implique ? À la distance parcourue pour leur transport ?

En %



Note : le graphique ne fait pas apparaître les personnes qui n'ont pas répondu à la question (entre 1 et 5 % selon les années).

Source : CGDD/SOEs, plateforme *Environnement* de l'enquête « Camme » réalisée par l'Insee en novembre 2015

Méthodologie

L'Insee réalise chaque mois l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme) par téléphone auprès de 1 800 individus environ. L'échantillon est constitué de ménages ordinaires équipés d'une ligne de téléphone fixe (tirés dans le fichier de la taxe d'habitation et dont le numéro de téléphone se trouve dans l'annuaire des pages blanches) et résidant en France métropolitaine. La personne interrogée est indifféremment le titulaire de la ligne ou son conjoint.

Son objectif est de recueillir l'opinion que se font les ménages, résidant en métropole, sur la conjoncture économique générale de la France d'une part, sur leur situation financière personnelle, leurs intentions en matière d'épargne et d'achats de biens d'équipements d'autre part, selon un questionnaire inchangé et dans des délais stricts. Ces informations sont destinées à fournir une aide au diagnostic conjoncturel de l'économie française et européenne.

Le dispositif permet également, le cas échéant et sur un mois donné, de rajouter une micro plateforme de 20 questions maximum sur des sujets variables. C'est le cas de la plateforme *Environnement*, proposée par le CGDD/SOeS depuis 2008 (et partiellement adaptée en 2012) et réalisée chaque année au mois de novembre.

La vocation de la plateforme *Environnement* de l'enquête Camme est de faire des diagnostics conjoncturels sur la manière dont les individus appréhendent les enjeux environnementaux généraux, certaines évolutions dans le domaine de la consommation, des déplacements ou de l'habitat et les conséquences sur leurs propres comportements.

Deux dimensions sont abordées :

- **les opinions**, c'est-à-dire des points de vue, des prises de position exprimés verbalement à propos d'un sujet ou d'un débat d'actualité ;
- **les pratiques**, les comportements mis en œuvre par les individus.

Les chiffres indiqués correspondent à des **pratiques déclarées**. Ils sont donc susceptibles d'être surévalués par rapport aux pratiques effectives des ménages. Cette surestimation peut être due à un mécanisme dit de « désirabilité sociale » fréquemment observé dans les enquêtes d'opinions centrées sur des sujets comme l'environnement pour lesquels il existe souvent une adhésion consensuelle. Il s'agit pour l'individu interrogé de répondre en adéquation avec ce qu'il juge être une valeur ou une attitude socialement valorisée. Par ce processus, l'enquête contribue donc à amplifier l'écart entre ce que disent et ce que font les individus.

Les données relatives à la sensibilité environnementale des ménages sont issues d'un autre baromètre du CGDD/SOeS, réalisé depuis 1995 par le Credoc dans le cadre du dispositif d'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ». Ces données sont collectées en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de 2 000 personnes. Ce baromètre est réalisé tous les deux ans en début d'année impaire. Les résultats complets sont présentés sur le site du CGDD/SOeS (www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/t/environnement.html) à la rubrique « Société et environnement ».

Éric Pautard

Chiffres & statistiques

Commissariat général
au développement
durable

Service de l'observation
et des statistiques

Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Mél : diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de la publication :
Sylvain Moreau

Conception et réalisation :

www.cpromatiques.fr

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2016